

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Avenant n°1 - Affaire 24S0054 - Lot 12 Courant fort/courant faible**

N° : VA\_DEC2025\_811

Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 2°, R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique,

### **décidons**

De conclure avec la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES NORD, située à LILLE (59049) l'avenant n°1 du lot 12 Courant fort/courant faible du marché Aménagement de la maison de santé pluri-professionnelle Madeleine BRES afin de prendre en compte l'ajout de prestations devenues nécessaires.

Le marché est modifié comme suit :

Montant du marché : 163 446,93 H.T.

Avenant n°1 : 31 512,00 € H.T. représentant une plus-value de 19,28%

Nouveau montant marché : 194 958,93 € H.T.

Imputation budgétaire : C/OP 202403 - 21313 418 2200 MSBRES

Politique publique (domaine-action-activité) : 06.4.1 Santé

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le vendredi 7 novembre 2025

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-215276-AU-1-1

Date AR Préfecture : vendredi 14 novembre 2025

